

BIENVENUE AU BULLETIN DE LA SECTION LOCALE DE L'ACEP À RNCAN

Voici le troisième bulletin de votre section locale de l'ACEP à RNCAN. La section locale RNCAN dans la RCN a été mise sur pied en mars 2006. Notre deuxième assemblée générale annuelle (AGA) aura lieu le 13 juin dans la salle Gamble.

À l'AGA, nous élirons l'exécutif de la section locale - avez-vous envisagé de vous présenter pour un poste ou de proposer un collègue.

RÉUNIONS PATRONALES-SYNDICALES

Comité de consultation patronale-syndicale de RNCAN

Les comités de consultation patronale-syndicale (CCPS) donnent l'occasion au syndicat et à la direction de communiquer et de maintenir le dialogue. À RNCAN, il y a un CCPS au niveau du ministère et des CCPS dans certains secteurs.

Sarah Lawson et Claude Vézina (agent de relations de travail de l'ACEP) ont assisté au CCPS ministériel le 10 mai 2007. Des présentations ont été faites et des discussions ont eu lieu sur l'équité en emploi, le réaménagement des effectifs au ministère, les Services ministériels et administratifs partagés (SMAP - une initiative à l'étude au Conseil du Trésor), les programmes de temporisation et les laboratoires fédéraux.

Comité de consultation patronale-syndicale du Secteur des minéraux et métaux (SMM)

Sarah Lawson et Margot Ashfield ont représenté l'exécutif de l'ACEP à la réunion du Comité de consultation patronale-syndicale du SMM tenue le 29 mars 2007. Il y a été question de l'étude sur le déménagement et la gouvernance du LTM, de réaménagement des effectifs, de séances d'information éventuelles au sujet de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*.

Comité de consultation patronale-syndicale du Secteur de la politique énergétique et du Secteur de la technologie et des programmes de l'énergie

Ce comité se réunit deux fois par année pour discuter des préoccupations des représentants syndicaux ou patronaux du Secteur de la politique énergétique et du Secteur de la technologie et des programmes de l'énergie.

Carol Fairbrother a représenté l'ACEP à la réunion du 24 avril 2007. Les comptes rendus de cette réunion et des autres réunions patronales-syndicales devraient être bientôt affichés sur le site intranet de RNCAN. Les points suivants ont revêtu un intérêt particulier pour les membres de l'ACEP : les échanges concernant le milieu de travail (en particulier sur la recherche de locaux appropriés), les suites possibles du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux et les plans des Ressources

CCPS Secteurs de l'énergie (suite)

humaines que dressent actuellement le SPÉ et le STPÉ. Le problème des locaux cause de l'inquiétude, mais il est juste de dire qu'il n'existe pas de solution facile. Les questions sur les mesures découlant du Sondage auprès des fonctionnaires n'ont pas fait l'objet de réponses précises. Le SPÉ a fait un sondage de suivi, mais le taux de réponse n'a été que de 12 %. Carol a fait remarquer que bien des employés du SPÉ ont peut-être pensé n'être concernés par le sondage que s'ils voulaient parler de harcèlement. Philip Jennings a indiqué que les résultats de l'étude de suivi du SPÉ seront discutés lors d'une réunion de tout le personnel. Les représentants des deux secteurs ont aussi constaté que certains des enjeux soulevés dans le sondage pourraient être abordés dans les plans des RH. Chaque secteur prépare un plan des RH et il est prévu de rassembler les plans en un plan global pour RNCAN, peut-être dès l'automne 2007.

RECLASSIFICATION EC

RNCAN a lancé la phase de préparation de la conversion à la classification EC en avril 2007. Un Groupe de travail de la conversion EC, comptant des représentants de chaque secteur, a tenu sa première réunion le 7 mai. En date du 3 avril 2007, 602 postes (369 employés et 233 postes vacants) sont visés à RNCAN.

RNCAN ayant adopté une approche unique en utilisant des descriptions de travail normalisées, le travail de préparation pour ce projet s'en trouve simplifié. L'Unité de la classification et de la conception organisationnelle, Division des politiques et programmes de RH, Direction de la gestion des ressources humaines et de la sécurité, a rédigé 31 descriptions de travail normalisées EC. Elles sont en cours de traduction.

La direction veut les mettre à la disposition des employés sur le site intranet de RNCAN. Les employés ES et SI seront invités à réagir aux descriptions de travail normalisées sur le site intranet, qui devrait être activé au début de juin.

Le Groupe de travail sur la conversion EC a tenu sa première réunion le 7 mai et doit se réunir de nouveau le 28 mai. Des représentants de chaque secteur ont été identifiés. Nous leur demanderons leur avis sur les consultations auprès des employés le 28 mai. Nous aimerions également connaître votre avis.

Il y aura à l'AGA une présentation sur la reclassification EC.

Recommandations au Comité de négociation EC

En février et mars 2007, les dirigeants locaux à RNCAN ont fait circuler une note de service demandant l'avis des membres à

Négociation EC (suite)

l'intention du comité de négociation collective EC. L'invitation a aussi été lancée par courriel, de même que lors d'un déjeuner informel le 26 mars.

Un bref rapport a été remis au comité de négociation collective le 28 mars 2007. La majorité des membres appuient l'augmentation tant des salaires que des congés, mais aucune suggestion précise ne fait consensus. Certains sujets, dont l'augmentation des congés de bénévolat et la justification de ceux-ci, ont soulevé la controverse et donné lieu à une discussion très intéressante.

Que fait l'ACEP pour les membres?

L'ACEP offre des services de représentation à tous ses membres, sous réserve des Statuts et Règlements, des protocoles, de l'historique de représentation, de la jurisprudence et des ressources financières. Voici un exemple où l'ACEP a représenté un de ses membres (*extrait du compte rendu de la réunion du CEN de janvier 2007*).

Un employé en a appelé de la cinquième place qu'il a obtenue dans un concours visant à doter quatre postes SI-03. L'appel a été accueilli et le concours a été annulé complètement, car le comité de sélection n'avait pas pris de mesures pour raccourcir le processus de sélection. L'avis avait été affiché le 14 octobre 2004 et les candidats ont subi

les tests le 24 février 2006. On a soutenu que le principe du mérite n'avait pas été respecté, car le délai n'était pas raisonnable et provoquait une situation qui désavantageait certains candidats. L'employeur devra reprendre le processus depuis de début suivant les dispositions de la nouvelle LEFP et le mener à terme dans un délai raisonnable.

Le saviez-vous?

En cas de conflit au travail, vous devriez communiquer avec votre agent des relations de travail (ART). L'ART responsable de RNCAN est Claude Vézina. Vous pouvez joindre Claude au 613-236-9181 ou 1-800-265-9181.